



ETAT DE LA RÉFLEXION DE LA COMMISSION 'TERRITOIRE INTELLIGENT'

Présentation

Echanges

Intervention

Février 2021

LA COMMISSION TERRITOIRE INTELLIGENT



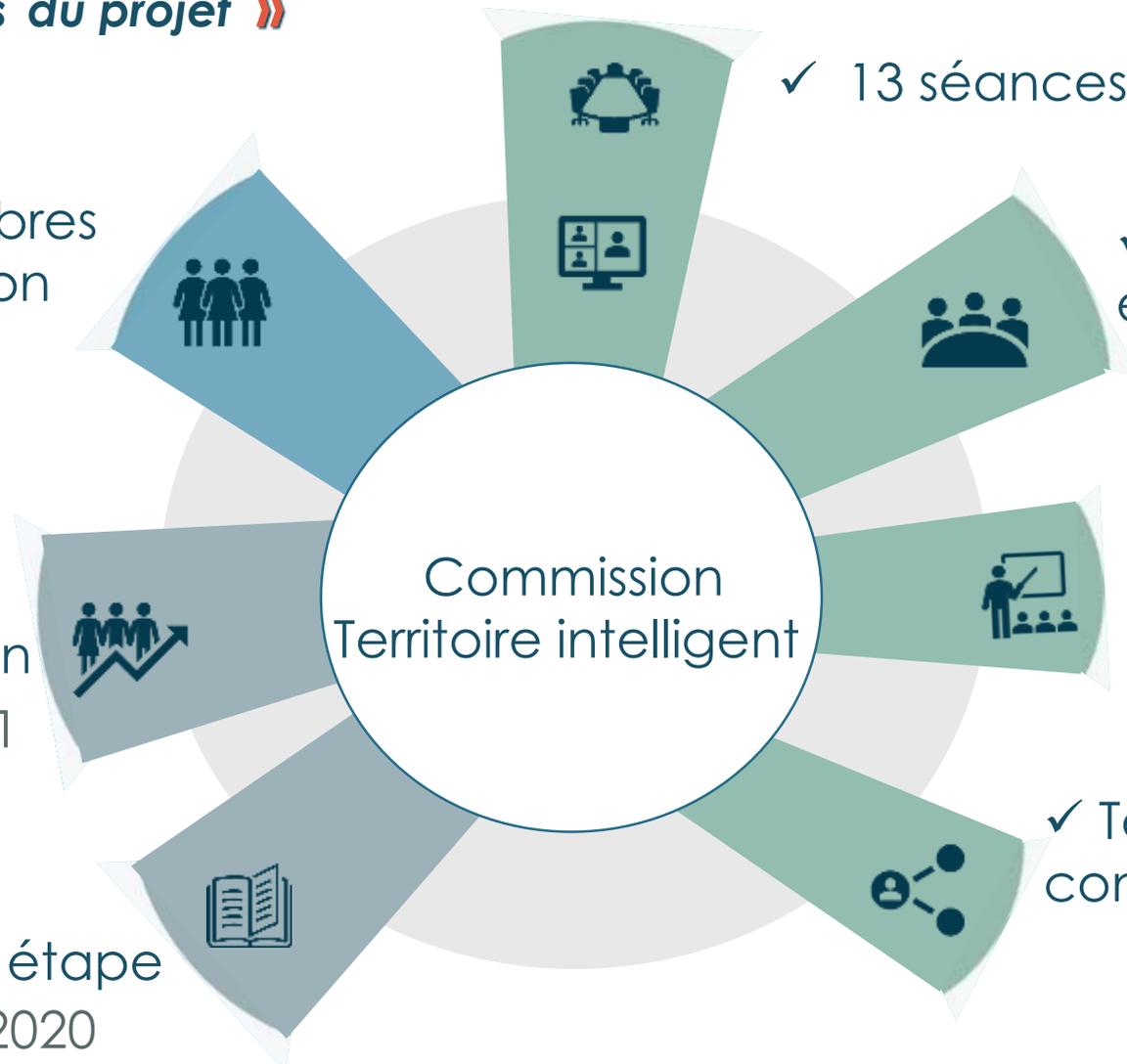
Une saisine
d'ALM

« Contribuer au projet de « Territoire intelligent », le « questionner, soulever des problématiques, faire des propositions, ... surprendre les techniciens, les experts et les acteurs du projet » »

Une trentaine de membres
Un comité d'animation

Un état de la réflexion
Février 2021

Rapport d'étape
Juin 2020



✓ 13 séances de travail

✓ Collaboration des élus
et des services d'ALM

✓ Apports extérieurs,
conférences, exposés

✓ Témoignages et
contributions individuelles



L'ETAT DE LA REFLEXION DE LA COMMISSION

3 parties

ANGERS LOIRE METROPOLE,
TERRITOIRE INTELLIGENT

01

CE QUE NOUS RETENONS

02

CE QUI NOUS SURPREND ET NOUS
QUESTIONNE

03

CE QUE NOUS ATTENDONS

Pour aller plus loin : CE QUE NOUS ENVISAGEONS



CE QUE NOUS RETENONS DU PROJET D'ANGERS LOIRE METROPOLE

1/ Objectifs et enjeux



**Accélérer la transition
écologique**

Mettre en œuvre des solutions innovantes pour un meilleur pilotage des politiques publiques



**Améliorer le service aux
habitants**

Enclencher une nouvelle dynamique avec les acteurs du territoire



**Optimiser la gestion du
service public**

Réinventer le service public sur ALM



**Contribuer au
rayonnement du territoire**

Co-construire de nouveaux usages au service du mieux-vivre sur le territoire

2/ Phases et outils

3 phases



3 outils



3/ Un marché global de performance pour le déploiement des infrastructures



12 ans ferme



121 M€ HT investis pour la tranche ferme

101 millions d'euros économisés

Un consortium



GRUPE
vyv



Installation d'infrastructures, de capteurs, ...

4 thématiques prioritaires



Sur l'ensemble du territoire de la CU ALM



 **Une démarche en transversalité**

- ☞ Mise en synergie des domaines de compétence et d'activités

 **Des collaborations avec les acteurs locaux encadrées**

- ☞ Apporter des solutions à un besoin identifié
- ☞ Respecter les règles de mise en concurrence

 **La co-construction pour la phase 2 du projet**

- ☞ Application de méthodes itératives, innovation ouverte, fonction de veille de la Fabrique

 **Une volonté d'association des citoyens**

- ☞ Sous la forme d'un Conseil local du numérique à l'échelle de la Ville d'Angers

 **L'inclusion numérique, l'affaire des communes**

- ☞ Une stratégie de la Relation Numérique à l'Angevin pour la Ville d'Angers

 **Une technologie invisible**

- ☞ Seuls les services doivent être perçus

 **La donnée, au cœur du Territoire intelligent**

- ☞ Recrutement d'agents spécialisés
- ☞ Les données collectées restent propriété inaliénable de la collectivité

 **Une continuité de service assurée**

- ☞ Faire communiquer les hyperviseurs qui existent déjà et assurent le fonctionnement au quotidien

 **L'évaluation, une phase du projet à l'étude**

- ☞ Evaluation du marché global de performance mise en place par Engie
- ☞ Evaluation du projet global en phase d'instruction

 **Un marché global de performance évolutif**

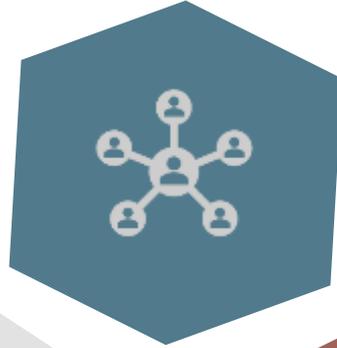
- ☞ Grâce à une clause de réexamen



CE QUI NOUS QUESTIONNE

Quels sont les bénéficiaires ?

☞ La collectivité n'a pas suscité l'interpellation de tout l'écosystème territorial



Une politique globale de la donnée est-elle envisagée ?

☞ Absence de politique globale de la donnée an amont du projet



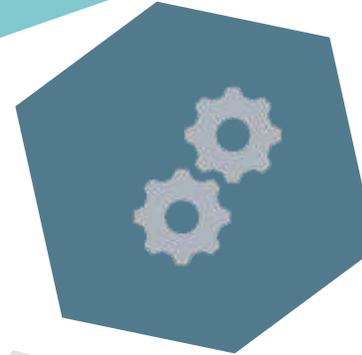
Quelle est la place donnée à l'humain dans ce projet ?

☞ Les effets attendus sur les hommes et femmes sont insuffisamment identifiés et affirmés



Cyberattaques et protection des systèmes

☞ Le territoire devrait être hautement protégé, résilient et capable de fonctionner en mode dégradé



Quels sont les liens entre les projets stratégiques d'ALM, en particulier celui de la transition écologique et le projet « Territoire intelligent » ?



Quelle mobilisation des 29 communes ?

☞ Des situations hétérogènes
☞ Tous les domaines du projet ne sont pas de la seule compétence d'ALM



Quelles ressources humaines mobilisées par ALM ?



CE QUE NOUS ATTENDONS

- ✓ Diffuser une véritable culture du risque aux élus et agents d'ALM
- ✓ Renforcer le dispositif de solutions dégradées

- ✓ Dresser des bilans en continu de l'évolution du territoire

- ✓ Construire une plateforme d'intelligence territoriale à destination de tous



Un territoire stimulant



Un territoire sécurisé, maîtrisé



Un projet évalué

- ✓ Rendre lisibles et accessibles les bilans continus de l'évolution du territoire



« Des citoyens consom'acteurs »

- ✓ Communiquer auprès des habitants et acteurs du territoire
- ✓ Mettre en place certains services aux citoyens sans attendre



Un territoire inclusif

- ✓ Créer un lien de proximité en médiation
- ✓ Formation des agents pour l'accompagnement des usagers
- ✓ Améliorer l'ergonomie des sites
- ✓ Accompagner les organisations dans leur transformation numérique

L'environnement au cœur



CE QUE NOUS ENVISAGEONS

Une contribution sur l'évaluation du projet « Territoire intelligent »

Une contribution sur les conditions d'émergence des besoins et l'identification de nouveaux usages / nouveaux services

...

Le Conseil de développement Loire Angers renouvelle son appui au projet, son engagement pour contribuer à construire le Territoire Intelligent des habitants d'Angers Loire Métropole.





CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
loire angers

83, rue du Mail – CS 80011 –
49020 ANGERS Cedex 02
Tél. 02 41 05 51 81

conseil-developpement@angersloiremetropole.fr
conseil-dev-loire.angers.fr

[Accéder à la contribution « Etat de la réflexion de la commission Territoire intelligent », l'annexe et la synthèse](#)